



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01813

Numéro SIREN : 532 456 977

Nom ou dénomination : CHEZ THIERRY

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt 11751

MB1813

20 JUL. 2017

1130701

CABINET MARC TELLIEZ

CHEZ THIERRY

Page : 1

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2015			31/03/2014
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	20 000		20 000	20 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	46 936	30 145	16 791	18 351
	Autres immobilisations corporelles	64 279	15 214	49 065	38 888
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	1 200	
TOTAL (II)	132 415	45 359	87 056	78 439	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	13 864		13 864	12 140
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	14 367		14 367	7 143
	Autres créances				
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				21 970	
DISPONIBILITES	11 073		11 073	21 162	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	740		740	290
	TOTAL (III)	40 044		40 044	62 704
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	172 460	45 359	127 100	141 144	

*copie conforme
à l'original
le président*

[Signature]

(1) dont droit au bail
 (2) dont immobilisations financières à moins d'un an 1 200 1 200
 (3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/03/2015	31/03/2014
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	41 798	23 001
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(30 395)	18 797
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	11 952	42 348
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	60 932	44 612
	Emprunts et dettes financières divers	24 221	24 878
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 631	21 186
	Dettes fiscales et sociales	18 191	2 923
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	172	5 197	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	115 148	98 796
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	127 100	141 144
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(30 395,29)	18 796,65
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	115 148	98 796
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2015

31/03/2014

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	266 509		266 509	211 369
	Production vendue (Biens)	157 183		157 183	222 211
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	423 692		423 692	433 581
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			6 900	2 100
	Total des produits d'exploitation (1)			430 592	435 681
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			121 492	91 557
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			142 476 (1 725)	170 477 (1 657)
	Autres achats et charges externes			80 776	61 567
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 636	4 058
	Salaires et traitements			82 715	58 743
	Charges sociales du personnel			13 340	4 281
	Cotisations personnelles de l'exploitant			5 223	10 184
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			12 654	14 489
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions Autres charges				4
	Total des charges d'exploitation (2)			459 587	413 703
RESULTAT D'EXPLOITATION				(28 995)	21 978

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/03/2015	31/03/2014
RESULTAT D'EXPLOITATION		(28 995)	21 978
Opéra. comin.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	354	28
	Total des produits financiers	354	28
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 115	2 735
	Total des charges financières	2 115	2 735
RESULTAT FINANCIER		(1 761)	(2 707)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(30 756)	19 271
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		62
	Total des produits exceptionnels		62
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 239	
	Total des charges exceptionnelles	1 239	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 239)	62
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOT SUR LES BENEFICES		(1 600)	536
TOTAL DES PRODUITS		430 946	435 771
TOTAL DES CHARGES		461 342	416 974
RESULTAT DE L'EXERCICE		(30 395)	18 797
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 127 100 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 430 946 euros et un total charges de 461 342 euros, dégageant ainsi un résultat de -30 395 euros.

L'exercice considéré débute le 01/04/2014 et finit le 31/03/2015.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2015
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	20 000					20 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000					20 000
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	41 473		5 463			46 936
Instal., agencement, aménagement divers	47 953		13 308			61 261
Matériel de transport			2 500			2 500
Matériel de bureau, informatique et mobilier	518					518
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 944		21 271			111 215
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 200					1 200
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 200					1 200
TOTAL	111 144		21 271			132 415

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2015
			Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	23 121	7 024		30 145
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	9 162	5 342		14 504
	Matériel de transport		192		192
	Matériel de bureau, mobilier	422	97		518
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 705	12 654		45 359	
TOTAL		32 705	12 654		45 359

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/03/2015

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R. Rémunération du travail de son conjoint Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement) Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI Taxe sur les voitures particulières des sociétés Provisions et charges à payer non déductibles Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs Amendes et pénalités Charges financières Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI Impôts sur les sociétés Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 % Plus values nettes à court terme Plus-values soumises au régime de fusions Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Réintégrations diverses	805	
	TOTAL I	(795)	
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés... Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% ou 16% Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0% Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19% Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19% Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer Majoration d'amortissements Abattement sur le bénéfice et exonérations Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM Déductions diverses		30 395
	TOTAL II		2 757
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		(795)	33 152
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)		33 947

CHEZ THIERRY
SAS au capital de 500 euros
11, rue des artisans
34280 LA GRANDE MOTTE

RCS : MONTPELLIER 532 456 977

**RAPPORT DE GESTION PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice écoulé par la présentation de notre rapport de gestion, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2015.

1) ACTIVITE DE LA SOCIETE PENDANT L'EXERCICE ECOULE

Celle-ci s'apprécie, par le chiffre d'affaires réalisé et le résultat dégagé.

Votre Société a réalisé, au cours de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires hors taxes de 430 592 Euros.

Le total des achats et charges d'exploitation s'élève à 459 587 euros pour l'exercice antérieur. Le résultat net s'élève à un déficit de 30 395 euros, après prise en compte des résultats financiers et exceptionnels

2) EVOLUTION PREVISIBLE

Le chiffre d'affaires réalisé à ce jour laisse présager d'un exercice 2015/2016 en progression.

3) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement n'est survenu depuis la clôture de l'exercice, susceptible de modifier l'image que les comptes annuels donnent de notre société, ou d'en remettre en cause la continuité.

4) ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a aucune activité en matière de recherche et de développement.

5) PRISE DE PARTICIPATION DANS D'AUTRES SOCIETES

NEANT

6) RAPPEL DES DIVIDENDES VERSES

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices :

7) PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

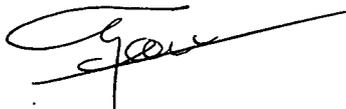
Nous vous demandons de bien vouloir approuver les résolutions qui vont être soumises à votre vote et notamment à la proposition d'affectation du résultat déficitaire de 30 395 euros de l'exercice comme suit :

Au compte Report à nouveau

30 395 Euros

Aucune autre information légale ou significative ne nécessite d'être mentionnée dans le présent rapport.

LE PRESIDENT



Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/03/2015
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2015	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	5,0000	500,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		100,00	5,0000	500,00

Effectif moyen

		31/03/2015	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		4	

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2015
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/03/2015

1 an au plus

plus d'1 an

		31/03/2015	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 200	1 200	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 957	9 957	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 357	4 357	
Groupe et associés				
Débiteurs divers	53	53		
Charges constatées d'avances	740	740		
TOTAL DES CREANCES		16 306	16 306	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/03/2015

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

		31/03/2015	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	60 932	60 932		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 631	11 631		
	Personnel et comptes rattachés	8 337	8 337		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 854	9 854		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1	1		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	24 221	24 221		
	Autres dettes	172	172		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		115 148	115 148		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		32 931			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		16 610			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		24 221			

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CHEZ THIERRY

rue des Artisans
Zone Artisanale Lot 11
34280 La Grande Motte

V/REF :

N/REF : 2011 B 1813 / 2017-B-11751

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 20/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2015.

Rapport de gestion

Procès-verbal d'assemblée en date du 30/09/2015

Concernant la société

CHEZ THIERRY

Société par actions simplifiée

rue des Artisans

Zone Artisanale Lot 11

34280 La Grande Motte

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-11751 le 20/07/2017

R.C.S. MONTPELLIER 532 456 977 (2011 B 1813)

Fait à MONTPELLIER le 20/07/2017,

LE GREFFIER



CHEZ THIERRY
SAS au capital de 500 euros
11, rue des artisans
34280 LA GRANDE MOTTE

RCS : MONTPELLIER 532 456 977

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 30 Septembre,

Séance ouverte à 10 heures et levée à 10 heures 30

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur convocation du gérant

Sont présents ou représentés:

Monsieur Frédéric VALLI ; Propriétaire de TRENTE parts; ci	30
Monsieur Thierry GRAU ; Propriétaire de SOLXANTE DIX parts; ci	70
TOTAL DES PARTS ; CENT, ci	100
<hr/>	
Total des parts présentes ou représentés : Sur les 100 parts composant le capital social.	100

Monsieur Thierry GRAU préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- L'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce délai, toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2015,
- Quitus au gérant,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses.

Après avoir donné lecture du rapport de la gérance et du rapport spécial, le Président donne la parole et répond aux questions des associés.

Puis le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2015, approuve les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de 30 395 Euros de l'exercice comme suit :

Au compte Report à nouveau	30 395 Euros
----------------------------	--------------

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des 3 exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport prend acte qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice et approuve la poursuite de la convention antérieure décrite dans ledit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, l'associé concerné s'abstenant de prendre part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe la rémunération annuelle nette du gérant à 23 729 Euros pour l'exercice 2015/2016.

L'Assemblée Générale approuve la prise en charge par la société de contrats de prévoyance afférents aux fonctions de Gérant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, Monsieur Thierry GRAU, gérant, ne participant pas au vote

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

F. VALLI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Valli', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the left.

T. GRAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. Grau', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.